

Tentative d'escroquerie+dénonciation calomnieuse ds une Résidence Hotel après 1 mois chez eux !

Par **Ginesta**, le 27/12/2018 à 16:29

Bonjour,

Tout est dans le titre et on a voulu nous prendre 300 € de plus pour le mois en **changeant le prix journalier** fixé depuis... le début (preuve écrite).

Nous devons y rester 3 mois minimum.

C'était une résidence ... 3 étoiles ! (réceptionniste et responsable incompetent ou volontairement incompétents). Et **la Gérante couvrant le responsable du réceptionniste ne voulant pas dévoiler son nom.**

En plus, elle a voulu nous faire partir après avoir attendu 1 mois pour nous faire une attestation pour défraiement ou pour raisons administratives (courriers, fournisseurs, justificatif de lieu de livraison etc../ nous sommes une TPE dans le conseil paramédical).

La dénonciation calomnieuse ? Elle nous a envoyé en douce la Police dans notre appartement suite à un accrochage verbal, en leur disant qu'elle voulait poser une main courante sur nous pour... non paiement (??), on avait déjà payé une partie et on avait un échéancier écrit, convenu avec paiement à la semaine !

[img]/ressources/vendor/tinymce/plugins/emoticons/img/smiley-undecided.gif[/img]

Les Policiers sont un peu tombés des nues et semblent avoir compris qu'il y avait qqch de pas clair de l'autre côté mais on a aucune nouvelle d'eux depuis 2 semaines. **On suppose qu'il n'y a (plus) rien contre nous mais on en sait rien.**

Ayant vécu à Paris et de par mes études, emplois, nous avons été habitué au côté procédurier (mm si pas originaire de RP).

Donc on aimerait pas avoir de fausses traces qui continueraient à courir.

Même si apparemment il n'y aurait pas de suite, il ont fait copie/photo de nos pièces d'identité quand même!

Bien sûr nous avons été choqués par de telles méthodes ! Nous sommes partis (en préparant elle nous harcelait mm par tél car Mme était pressé, on l'a envoyé baladé).

Bref, le service client et réclamation reste sourd et muet... bien entedu, les accusations sont graves et justifiés contre le personnel de cet Appart hotel !

Nous en sommes au **Médiateur indépendant (à vérifier ;))**, ils nous ont posé des questions, puis encore d'autres où ils avaient la réponse. **Bref ! Rien à ce jour !** Nous leur avons fait comprendre que nous allons devoir nous tourner vers la Justice pour avoir des DI ou on règle ça à l'amiable.

Comme dit plus haut, depuis 10-15 jours, silence radio : Que faire ? pour les forcer à nous indemniser du préjudice (on a perdu 2 jours de travail---> déménagement et 1 ou 2 RDV avec des clientes dans le cadre de notre activité, sans compter le préjudice moral, nous étions bien installés dans cet appartement).

J'ai essayé de faire au plus court, merci de votre lecture et avis par avance et bonnes fêtes !

Alex G.